

le beau-fils du *Bon Allemand*, avait légué en 1563, bien qu'il vécût alors à Genève, cent livres tournois à l'institution que son beau-père avait contribué à fonder.

« Quel usage les recteurs faisaient-ils de ces richesses ? Au premier rang de leurs préoccupations figure la protection des orphelins. Les garçons furent logés au prieuré de la Chana, sous la direction d'un maître d'école ou pédagogue pour les instruire et « *endoctriner* ». Les filles étaient à Sainte-Catherine, sous la direction d'une maîtresse et ne pouvaient sortir que conduites par elle. Elle leur apprenait « à filer, à coudre en divers ouvrages, à aucunes à lire, selon ce à quoi elle juge leur esprit être enclin et propre. » Notons en passant, ce qui a son intérêt pour l'histoire de l'industrie lyonnaise, qu'elle doit aussi leur enseigner « à dévider la soie, qui maintenant se fait à Lyon ». Mais les recteurs ne se croyaient nullement dégagés de leurs obligations vis-à-vis des orphelins lorsque ceux-ci avaient terminé leur éducation. Tous les dimanches six d'entre eux se rendaient à la Chana et se faisaient présenter par le maître « les enfants qui se trouveront d'âge pour servir quelques gens de bien, afin d'en bailler à ceux qui en demandent, soit pour servir ou pour apprendre métiers ou pour enfants adoptifs. » Au besoin on peut les placer à l'essai pour huit ou quinze jours : s'ils sont agréés au bout de ce temps, l'Aumône les habille à ses frais pour la première année. S'ils quittent leurs maîtres, s'ils tombent malades et que leurs maîtres « ne les veulent nourrir »,

---

cinq ans aux plus pauvres de ses descendants : en cas d'extinction elle reviendrait à l'Hôtel-Dieu. Ces conditions sont encore observées. Voy. Flurer, *La Fondation de Rouville*. (Société des Amis de l'Université de Lyon, déc., 1897.)